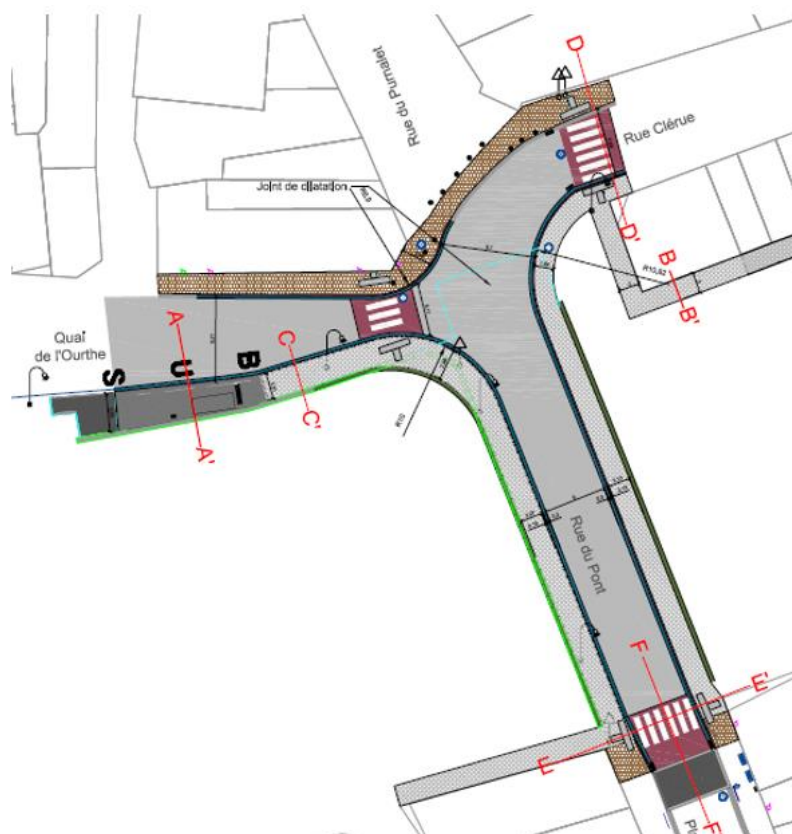




## N89 – La Roche-en-Ardenne : 2<sup>e</sup> phase du chantier de réhabilitation du Pont du Faubourg

30 août 2017

Ce **lundi 4 septembre** débutera la **seconde phase** du chantier de réhabilitation et de réaménagement du **Pont du Faubourg (N89)**, situé à **La Roche-en-Ardenne**.



Cette seconde phase du chantier qui débutera ce 4 septembre concernera la **réfection du revêtement de la voirie** dans le carrefour et sur le pont afin de garantir une meilleure étanchéité. Des **éléments métalliques** seront également fixés au pont et au mur de quai afin d'augmenter l'espace disponible pour les véhicules et pour les piétons à l'abord du pont en venant du Quai de l'Ourthe.

Cette seconde phase des travaux clôturera le chantier. Il devrait se **terminer** dans le courant du mois de **novembre**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

### Mesures de circulation

Tout comme durant la première phase des travaux, **aucun piéton ne pourra passer sur le pont du Faubourg**. Cette fermeture du pont aux piétons est nécessaire afin de ne pas endommager les produits d'étanchéité qui y seront posés. Les piétons devront exclusivement utiliser la passerelle qui a été aménagée à quelques dizaines de mètres du pont du Faubourg.



© SOFICO – 12/08/2017

La circulation piétonne entre la rue Clérue et la rue Purnalet sera autorisée durant cette phase du chantier, mais les automobilistes ne pourront pas y circuler.

Pendant cette partie du chantier, **toute circulation sera interdite sur le pont du Faubourg**. Pour les véhicules, dans La Roche, la traversée de l'Ourthe se fera par la rue du Chalet et l'avenue du Hadja pour rejoindre le pont du Gravier. Pour les automobilistes qui viennent ou se rendent à Maboge par la N860 qui débouche sur le carrefour qui sera fermé, la circulation sera déviée localement par le Val du Pierreux ou plus globalement par Samrée et la N89.

Les commerces de la place du Marché resteront accessibles via le pont du Gravier et le quai de l'Ourthe qui sera mis à double sens.

## Pour rappel

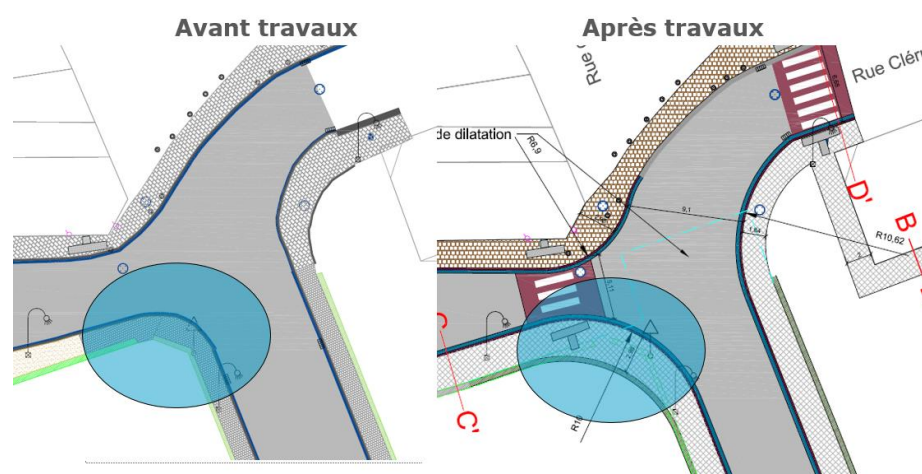
La première phase du chantier de réfection du pont du Faubourg a débuté ce 24 avril. Un seul sens de circulation était possible sur le pont, depuis le **quai de l'Ourthe et de la rue de Villez, vers la place du Bronze**.



© SOFICO – 12/08/2017

Concrètement, ces travaux vont permettre :

- de **réhabiliter l'ouvrage d'art** en le modernisant : il sera doté de nouveaux équipements (dont garde-corps), d'un nouvel éclairage, d'une nouvelle étanchéité, de nouveaux trottoirs élargis et de nouveaux revêtements.
- d'assurer la **continuité des itinéraires piétons** de la Rue du Pont, entre la Place du Bronze et le rue du Purnalet, ainsi que de la rue Cléru en bordure de l'Ourthe.
- de poser un **nouveau revêtement** (pavés en béton) sur le trottoir du quai de l'Ourthe.
- d'**améliorer le virage** sortant du Quai de l'Ourthe afin de faciliter la circulation.



Le Ministre wallon des Travaux publics Carlo DI ANTONIO se réjouit de l'aboutissement de ce chantier qui permettra d'améliorer le confort, la mobilité et la sécurité de tous les utilisateurs.

Ce chantier représente un budget d'environ **967.212 €**, financé à hauteur de 739.028 € par la SOFICO, 203.566 € par la ville de La Roche-en-Ardenne et 24.617€ de la SRWT (arrêt de bus TEC). Ce chantier est réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.

Contact : Elodie CHRISTOPHE | Adjointe à la communication à la SOFICO | +32 479 86 55 21 | [elodie.christophe@sofico.org](mailto:elodie.christophe@sofico.org)